

Il profita de sa faction pour examiner minutieusement les dehors de la construction servant de réserve au minéral.

Une seule fenêtre laissait pénétrer la lumière à l'intérieur du local.

Cette fenêtre n'était point grillée.

Mais, en plein jour, il aurait fallu être fou pour songer à briser une vitre, à faire jouer le verrou ou l'espagnolette et à pénétrer dans le pavillon.

Il était nécessaire qu'une occasion se présentât.

Cette occasion ne se fit pas attendre longtemps.

Le lendemain, vers dix heures du soir, Servais Duplat fut mis en faction au même endroit que la veille....

Sa tentation était trop violente pour qu'il eût la force d'y résister.

Il en avait assez des privations endurées depuis son séjour à la colonie.

Mal nourri chez les colons libres, au service desquels il s'était attaché, il avait plus d'une fois souffert de la faim.

Ah ! comme il regrettait alors l'heureux temps où, capitaine de la Commune, il lui suffisait de signer des bons de réquisition pour faire bombance sans bourse délier.

Les déportés qui possédaient quelque argent pouvaient prendre leur mal en patience.

Au moins, se disait-il, ils avaient le ventre plein.

Eh bien ! puisque le diable mettait de l'or à sa portée, il ne serait pas assez idiot, ajoutait-il, pour ne point faire main basse sur cet or, qui lui procurerait les jouissances convoitées.

En homme prévoyant qu'il était, Servais Duplat avait eu soin de s'enquérir, avec une indifférence apparente, du peloton de troupes qui devait fournir, de dix heures à minuit, les sentinelles formant un cordon autour du pavillon dont il gardait la porte.

Ce peloton se composait de soldats d'infanterie, brisés de fatigue, accablés par une température torride à laquelle ils n'étaient point habitués.

C'étaient, en outre, des forçats enrôlés, se moquant de tout, sauf de trouver grasse pitance à l'habitation qu'ils devaient protéger.

Bref, ces éléments bizarres, formant un ensemble incohérent, n'offraient aucune garantie de vigilance.

La nuit brûlante était profondément sombre. Le ciel, couleur d'encre, sans lune et sans étoiles.

De nombreux éclairs sillonnaient l'horizon ; on entendait la mer mugir en se brisant sur les récifs de madrépores, et des coups de vent impétueux se succédaient.

C'était la saison des orages soudains et terribles et des pluies torrentielles.

D'énormes gouttes d'eau commençaient à tomber.

Chaque sentinelle ne songeait qu'à chercher un abri contre la tourmente prochaine.

Servais Duplat seul veillait consciencieusement, c'est-à-dire qu'il tendait l'oreille au moindre bruit, guettant l'instant propice pour l'accomplissement du crime résolu par lui.

Il s'approcha de la fenêtre éclairant le pavillon.

Elle n'était point grillée, nous le savons, mais il fallait briser un carreau.

Il le fit en profitant d'une minute où l'ouragan se déchaînait, et le bris de la vitre effondrée se perdit dans le grand tapage du vent soufflant en foudre.

Duplat passa son bras par l'ouverture, trouva facilement la targette qu'il fit jouer sans peine, et laissant son fusil au dehors, appuyé contre le mur, il se hissa à la force des poignets, escalada la fenêtre et pénétra dans le réduit qui contenait des millions à l'état brut.

L'intérieur du pavillon était noir comme un four.

L'ex-capitaine de fédérés suivit la muraille en tâtonnant et se dirigea vers l'endroit où il se souvenait d'avoir vu déposer la caisse disloquée, pleine de pépites et de poudre d'or.

Il y arriva.

Le couvercle disjoint avait été simplement posé sur la caisse où rien ne l'assujétissait.

Sans bruit il le déplaca.

Puisant alors à pleines mains dans la précieuse poudre, il en remplit ses poches et une partie du sac de toile suspendu à son cou et destiné à contenir des vivres.

Il allait avoir fini sa criminelle besogne et déjà son cœur battait de joie à la pensée d'un succès si complet et si facile, quand derrière lui retentit, sonore et vibrant, ce mot :

—Voleur !

Surpris en flagrant délit, Servais fit un bond, se retourna vers la fenêtre ouverte et tira de son ceinturon le couteau qu'il y avait mis à tout hasard.

Précaution inutile.

A la lueur du falot porté par un soldat faisant partie de la ronde de nuit qui venait de le surprendre, Duplat vit un sous-officier d'infanterie de marine braquant sur lui son revolver.

—Voleur !! répéta le sous-officier.

—Grâce ! cria Servais en joignant les mains.

Le sergent poursuivit :

—Je pourrais te tuer ! J'en aurais le droit ! Mais il me répugne de tuer un homme, même un drôle de ton espèce ! Je laisserai à la justice le soin de te traiter selon tes mérites.... Sors de ce pavillon comme tu y es entré.

Duplat, aussi pâle qu'un mort, enjamba la fenêtre et vint s'abattre lourdement sur le sol.

Le sergent d'infanterie de marine le saisit par les épaules et le releva avec une vigueur que déculpait sa colère.

—Toi ! Toi, s'écria-t-il ensuite en le regardant. Toi ! un proscrit politique !... Un déporté !... Toi qui semble faire fi des forçats, des criminels de droit commun que tu coudoies, tu es plus vil et plus misérable qu'eux, toi qui voles ce que tu es chargé de garder ! Suis-moi au poste !

Aucune résistance n'était possible.

Servais se sentit perdu.

Il courba la tête et prit une attitude soumise et hypocrite.

Le sergent referma la fenêtre du mieux qu'il put, plaça une nouvelle sentinelle auprès du pavillon, et braquant son revolver sur Servais, commanda :

—Au poste !... Marche !...

XI

L'ancien capitaine de fédérés fut conduit devant l'officier commandant le détachement.

Avec son habituelle lâcheté, qui le rendait très plat quand il n'était point le plus fort, il tomba à genoux et demanda grâce.

L'officier ne lui répondit même pas et donna l'ordre de l'enfermer, de le boucler solidement et de le soumettre à une surveillance assez rigoureuse pour rendre toute évasion impossible.

Le lendemain, sous la garde des gendarmes de la colonie détachés à Outbache, le misérable était transféré à la prison de Nouméa.

Un mois plus tard il passait devant le conseil de guerre, qui le condamnait à dix ans de travaux forcés, ce qui constituait, d'après le code militaire, le minimum de la peine encourue par lui.

De déporté, Servais Duplat descendait à la condition de *transporté* et devenait un forçat de droit commun, un numéro du bagne.

Il fut envoyé à l'île Nou pour travailler au terrassement des routes que l'on traçait au milieu des brousses les plus épaisses.

Trois ans après la condamnation de Duplat, en 1881, la nouvelle si longtemps espérée, si anxieusement attendue par les communards déportés, arriva par les fils du télégraphe européen australien, sonnant une joyeuse fanfare de délivrance.

L'amnistie !...

La colonie en tressaillit depuis la baie du Sud jusqu'à la pointe de Paâba à l'extrême Nord de l'île.

Les *mastroquets* de Nouméa firent, ce jour-là, de brillantes affaires !

Ce fut alors que Servais Duplat comprit, non toute l'étendue de son crime, mais toute l'énormité de sa bêtise.

Sans son inepte tentative de vol il aurait pu, comme tous les proscrits amnistiés, quitter la colonie, revenir à Paris et se pâmer d'admiration devant les décombres des édifices incendiés qui n'avaient pas encore été tous reconstruits.

Au lieu de cela il devait rester en Nouvelle-Calédonie jusqu'à ce qu'il eût égrené jusqu'au dernier le long chapelet des jours de ses dix ans de travaux forcés.

Le désir de la liberté devint alors une fièvre.

Il se mit à songer à une évasion.

Mais, sans argent, s'évader était impossible.

Duplat dut se résigner à attendre, sinon la fin de sa peine, du moins une occasion bien invraisemblable et quasi-miraculeuse envoyée par le hasard.

Trois ans après l'amnistie il quittait l'île Nou.

Durant les six années écoulées depuis sa condamnation, il avait fait preuve d'une soumission exemplaire et, grâce à sa conduite irréprochable, obtenu quelques adoucissements à sa situation.

Il rentra à Nouméa où le génie militaire travaillait à la réfection du port et employait à ces travaux bon nombre de forçats.

On lui confia un poste de piqueur, ayant à surveiller une équipe de vingt hommes.

Il s'acquitta consciencieusement de sa tâche.

Nous n'étonnerons personne en affirmant que le triste personnage avait bien vieilli depuis plus de treize ans qu'il se trouvait dans la colonie.